UNIVERSITÉ DE MONCTON

 $100^{\rm e}$ réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

le 24 août 1988

13 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS PRÉSENTS

Louis-Philippe Blanchard, président Anne-Marie Arseneault Samuel Arseneault Julian Barbalata Ihssane Bouhtiauy Lorraine Y. Bourque Armand Caron Mona Chamberlain Julien Chiasson
Gregory D'Souza
Léandre Desjardins
Jeannette Doucet
Yvon Fontaine
Christophe Jankowski Jean Ladouceur Caroline Lanteigne Léonard J. LeBlanc Albert Lévesque Claude Loiseau

Gary Long Colette Martin
Marie-France Pelletier
Ronald Pettigrew
Marielle Préfontaine
Simone Rainville Thomas Richard Omer Robichaud Rodolphe Savoie Narendra Srivastava Néré St-Amand Vance Toner Émilien Vermette Francis Weil Margarita Yuste Paul-Émile Benoit, invité Médard Collette, invité Jean-Guy Rioux, invité Viateur Viel, invité Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Fernand Arsenault, Georges François,
Roland G. LeBel, Serge Morin, Arsène Richard et Gérald

Boudreau

ABSENTS: Normand Carrier, Nathalie Chiasson et Louis

Malenfant

TABLE DES MATIERES

1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT4
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION4
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE4
4.	CORRESPONDANCE
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
6.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-8805175
7.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL5
	7.1 (10.5) Nutrition et études familiales
	pluridisciplinaires: rapport du VRER
	7.5 (18) Formation générale: distribution du rapport

	7.6 Comité des normes linguistiques	
8.	RÉCEPTION DU RÉPERTOIRE 1988-90	. 6
9.	RÉCEPTION DU PROCES-VERBAL CCJ-880519	. 7
10.	RÉCEPTION DU PLAN TRIENNAL	. 7
11.	RÉCEPTION DU DOCUMENT "FESR ET LA PROMOTION DE LA RECHERCHE: ESPACES DE RECHERCHE ET RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE	7
12.	NOMINATIONS	. 8
	12.1 Comité d'attestation d'études	
13.	RAPPORTS ANNUELS 1987-1988	. 8
	13.1 Rapports des comités du Sénat	. 8
	directrices et du bibliothécaire en chef 13.21 Centre universitaire de Shippagan	. 9 10 10 10
	13.34 Ecole des sciences loiestieles 13.35 Faculté des arts	14 15 15
14.	STATISTIQUES: ADMISSION-RÉADMISSION 1988-1989	16
15.	DISTRIBUTION DES NOTES	17
16.	AFFAIRES NOUVELLES	18
	16.1 Lettre de Gilberte Couturier-LeBlanc	18 18
17.	PROCHAINE RÉUNION	19
18.	CLOTURE	19
	ANNEXES	20
	ANNEXE A: Conseil de facultés et d'écoles et des programmes pluridisciplinaires: rapport du VRER	21

ANNEXE	в:	FESR et la promotion de la recherche: espaces de recherche et reconnaissance des groupes de recherche	26
ANNEXE	C:	Comité des programmes	37
ANNEXE	D:	Comité d'appel du Sénat	40
ANNEXE	Ε:	Comité d'attestation d'études	43
ANNEXE	F:	Centre universitaire de Shippagan	60
ANNEXE	G:	Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	68
ANNEXE	н:	Éducation permanente	73
ANNEXE	ı:	École de nutrition et d'études familiales	78
ANNEXE	J:	École des sciences infirmières	81
ANNEXE	к:	Faculté d'administration	85
ANNEXE	r:	Faculté des études supérieures et de la recherche	89
ANNEXE	M:	Faculté des sciences de l'éducation	100
ANNEXE	N:	École d'éducation physique et de loisir	105
ANNEXE	0:	Faculté des sciences et de génie	116
ANNEXE	P:	École de génie	130
ANNEXE	Q:	Faculté des sciences sociales	136
ANNEXE	R:	École de service social	141
ANNEXE	s:	École des sciences forestières	147
ANNEXE	T:	Faculté des arts	157
ANNEXE	Π:	Bibliothèque Champlain	172
ANNEXE	۸:	École de droit	185
ANNEXE	w:	Statistiques: admission-réadmission 1988-1989	197
ANNEXE	х:	Distribution des notes	198

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 13 h. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes à cette centième séance du Sénat. Bienvenue toute spéciale aux nouveaux membres: Anne-Marie Arseneault, Julien Chiasson, Serge Morin, Simone Rainville et Margarita Yuste, professeur(e)s au CUM et à Marie-France Pelletier, étudiante au CUSLM. Les personnes suivantes se sont excusées: Fernand Arsenault, Gérald Boudreau, Georges François, Roland G. LeBel, Serge Morin et Arsène Richard.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION M. le Secrétaire

donne lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

D'après le Secrétaire, tout est conforme.

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Lettre de Arsène Richard (1988 08 19) relative à l'annonce du colloque: "L'Université à l'aube de l'an 2000" qui se tiendra du 24 au 26 novembre 1988.
- 4.2 Lettre de Christophe Jankowski (1988 08 05) relative au dépôt du document de la FESR. Ce point reviendra à la rubrique 10 de l'ordre du jour.
- 4.3 Lettre de Jeanne Renaud, Bureau du commissaire aux langues officielles (1988 06 03), relative au document sur les normes linguistiques.
- 4.4 Accusé de réception à la précédente par le Secrétaire du Sénat.
- 4.5 Lettre de Gilberte Couturier-LeBlanc (1988 05 03); cette lettre est reportée à la rubrique "Affaires nouvelles".

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-SAC-880824

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Mona Chamberlain

"Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants aux rubriques:

9B: Réception du Plan triennal; 15 Affaires nouvelles -Lettre de Gilberte Couturier-LeBlanc; -Librairie Acadienne."

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur le Président souhaite épuiser cet ordre du jour avant 18 h.

6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-880517

RÉSOLUTION 02-SAC-880824

Il est proposé par Néré St-Amand et appuyé par Jeannette Doucet

"Que le procès-verbal SAC-880517 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL

7.1 (10.5) Nutrition et études familiales

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que le Comité conjoint de la planification a recommandé l'abolition des quatre programmes de l'École de nutrition et d'études familiales et que le Conseil des gouverneurs, à sa réunion du 11 juin, a entériné cette recommandation.

7.2 (13) Conseils de facultés et d'écoles et des programmes pluridisciplinaires: rapport du VRER (Voir l'annexe A)

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique brièvement le contenu du rapport "Comité des programmes: mandat et composition" et en fait le dépôt pour avis de motion.

7.3 (14) Grades honorifiques: 29 octobre 1988

Monsieur le Président confirme que les personnes suivantes recevront un doctorat honoris causa le 29 octobre prochain:

- Jeanne Sauvé;
- Georges Cartier;
- Juge Gérard V. La Forest;
- Eileen Travis.

Madame Anne Hébert n'a pu accepter à cause de conflits d'horaire.

Copie des attributions du Comité de sélection, grades honorifiques sera expédiée à chaque membre. La question "quel type de personne devrait recevoir un docteur d'honneur" sera portée à l'ordre du jour de la réunion de novembre.

7.4 Nouveaux programmes: levée du moratoire

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le Comité conjoint de la planification avait recommandé en décembre 1985 que certaines propositions de nouveaux programmes soient suspendues. Pour ce qui est du BA (majeure

linguistique), sur recommandation du CCJ, le Sénat faisait exception. Mais d'autres programmes proposés ont été suspendus. Dans chacun des cas, c'était justifié, il fallait attendre la fin de l'appréciation et l'évaluation des programmes existants. La première étape étant terminée, il était temps de reconsidérer. Le Comité conjoint a recommandé que le moratoire soit levé.

RÉSOLUTION 03-SAC-880824

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Narendra Srivastava "Que le moratoire soit levé."

Vote unanime ADOPTÉ.

7.5 (18) Formation générale: distribution du rapport

Le Secrétaire explique que le rapport du Comité d'étude de la formation générale a été distribué tel que demandé par les membres du Sénat. Environ 200 copies ont été distribuées.

7.6 Comité des normes linguistiques

Que signifie "l'accord de principe" donné par le Sénat?

Selon le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, cela signifie que le Sénat est d'accord sur les grandes lignes, mais les modalités feront l'objet de discussions. Au Sénat de novembre prochain, des propositions pourront être adoptées sans pour autant régler tous les détails.

7.7 Vote

Un membre soulève le fait que dans le procès-verbal on communique le résultat d'un vote pris par scrutin. Il suggère qu'avant de prendre un tel vote de préciser si on veut que le résultat soit inscrit ou non au procès-verbal.

8. RÉCEPTION DU RÉPERTOIRE 1988-1990

RÉSOLUTION 04-SAC-880824

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Jean Ladouceur

"Que le Répertoire 1988-1990 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

Un membre souligne qu'il faut souvent chercher à cinq endroits pour trouver l'information sur un programme. D'autres annuaires font différemment. Monsieur le Président demande audit membre de faire tenir copies de tels annuaires au Secrétaire général.

Monsieur le Président félicite le Secrétaire général et l'équipe qui ont publié le Répertoire 88-90.

9. RÉCEPTION DU PROCES-VERBAL CCJ-850519

RÉSOLUTION 05-SAC-880824

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que le procès-verbal CCJ-880519 soit reçu avec la correction suivante: page 2, 10. LLB-MBA, la cote devrait se lire 2."

Vote unanime ADOPTÉ.

10. RÉCEPTION DU PLAN TRIENNAL

RÉSOLUTION 06-SAC-880824

Il est proposé par Colette Martin et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le Plan triennal 1988-1991 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

11. RÉCEPTION DU DOCUMENT "FESR ET LA PROMOTION DE LA RECHERCHE: ESPACES DE RECHERCHE ET RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE

(Voir l'annexe B)

Christophe Jankowski explique le document préparé par le Conseil de sa Faculté.

RÉSOLUTION 07-SAC-880824

Il est proposé par Christophe Jankowski et appuyé par Thomas Richard

"Que le document «FESR et la promotion de la recherche: espaces de recherche et reconnaissance des groupes de recherche» soit reçu; que les recommandations 7 à 10 soient envoyées au Comité de négociation pour la prochaine convention collective."

Serait-il possible de scinder la résolution en deux et de voter séparément?

Président: C'est possible de le faire

Vote sur la première partie de la résolution:

"Que le document «FESR et la promotion de la recherche: espaces de recherche et reconnaissance des groupes de recherche» soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

Vote sur la deuxième partie de la résolution:

"Que les recommandations 7 à 10 soient envoyées au Comité de négociation pour la prochaine convention collective."

RÉSOLUTION 08-SAC-880824

Après discussion, il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que la deuxième partie de la proposition soit déposée sur le bureau."

Vote Pour 29 Contre 5 ADOPTÉ

12. NOMINATIONS

12.1 Comité d'attestation d'études

RÉSOLUTION 09-SAC-880824

Mise en candidature:

Marie-France Pelletier Proposeur: Néré St-Amand

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Marie-France Pelletier au Comité d'attestation d'études.

12.2 Conseil de l'Éducation permanente

RÉSOLUTION 10-SAC-880824

Mise en candidature:

Simone Rainville

Monsieur le Président proclame l'élection de Simone Rainville au Conseil de l'Éducation permanente.

Proposeur: Marielle Préfontaine

Un membre avance que c'est limitatif. Il faudrait revoir ce règlement. Le Sénat pourrait désigner des personnes qui ne sont pas nécessairement membres du Sénat. Il faudrait ajouter de la souplesse.

13. RAPPORTS ANNUELS 1987-1988

Monsieur le Président précise que la période de question pour chacun des rapports sera de 4 à 6 minutes. Il sera loisible aux membres de mettre tel ou tel rapport à l'ordre du jour d'une prochaine réunion pour discussion.

13.1 Rapports des comités du Sénat

13.11 Comité des programmes

(Voir l'annexe C)

Présentation: Gilles Long, secrétaire général.

RÉSOLUTION 11-SAC-880824

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Néré St-Amand

"Que le rapport du Comité des programmes soit reçu."

Un membre suggère d'étoffer le rapport en faisant la synthèse des principales recommandations.

Vote Pour 33 Contre 1 ADOPTÉ.

13.12 Comité d'appel du Sénat (Voir l'annexe D)

Présentation: Viateur Viel, registraire.

RÉSOLUTION 12-SAC-880824

Il est proposé par Marie-France Pelletier et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le rapport du Comité d'appel du Sénat soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 13-SAC-880824

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le Sénat demande à l'École de droit de faire parvenir au Comité des programmes ses réactions aux recommandations du Comité d'appel. Le Comité des programmes pourra par après proposer, s'il y a lieu, les changements appropriés au Sénat."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.13 Comité d'attestation d'études

(Voir l'annexe E)

Gilles Long explique. Il précise que ce rapport a été préparé par la secrétaire du Comité, Jeannita Gaudet.

RÉSOLUTION 14-SAC-880824

Il est proposé par Armand Caron et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Que le rapport du Comité d'attestation d'études soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

- 13.2 Rapports des doyens, directeurs, directrices et du bibliothécaire en chef
- 13.21 Centre universitaire de Shippagan

(Voir l'annexe F)

Présentation: Armand Caron, dsp.

RÉSOLUTION 14-SAC-880824

Il est proposé par Armand Caron et appuyé par Caroline Lanteigne
"Que le rapport du Centre universitaire de Shippagan soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.22 Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

(Voir l'annexe G)

Présentation: Ronald Pettigrew, dsp.

RÉSOLUTION 15-SAC-880824

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Gary Long
"Que le rapport du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.23 Éducation permanente

(Voir l'annexe H)

Présentation: Marielle Préfontaine, directrice générale.

RÉSOLUTION 16-SAC-880824

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Colette Martin "Que le rapport de l'Éducation permanente soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

Marielle Préfontaine fait distribuer, une page de renseignements sur la corporation du "Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance du Canada".

13.24 École de nutrition et d'études familiales

(Voir l'annexe I)

Présentation: Colette Martin, directrice.

RÉSOLUTION 17-SAC-880824

Il est proposé par Colette Martin et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le rapport de l'École de nutrition et d'études familiales soit reçu."

Vote

unanime

ADOPTÉ.

13.25 École des sciences infirmières

(Voir l'annexe J)

Présentation: Jeannette Doucet, directrice.

RÉSOLUTION 18-SAC-880824

Il est proposé par Jeannette Doucet et appuyé par Gregory D'Souza

"Que le rapport de l'École des sciences infirmières soit reçu."

Corrections: A la page 3, point 6.3, il s'agit bien d'un jumelage avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

A la page 1, point 2.5, il faudrait lire Gouverneur général.

Concernant l'intégration des écoles d'enseignement, voit-on le même mouvement pour les écoles anglophones?

La directrice: "Je ne peux répondre, mais je le souhaite".

Vote unanime ADOPTÉ.

13.26 Faculté d'administration (Voir l'annexe K)

Présentation: Jean Ladouceur, doyen.

RÉSOLUTION 19-SAC-880824

Il est proposé par Jean Ladouceur et appuyé par Gary Long

"Que le rapport de la Faculté d'administration soit reçu."

Des quatre nouveaux professeurs, est-ce que ce sont tous des hommes?

Le Doyen: Oui. Nous avons déjà eu quatre femmes qui ont enseigné à la Faculté.

A la page 4, il faut lire: ...Le professeur Léandre Bourque préside un comité avec des représentants de professeurs, de l'Assomption...

Vote unanime ADOPTÉ.

13.27 Faculté des études supérieures et de la recherche

(Voir l'annexe L)

Présentation: Christophe Jankowski, doyen.

RÉSOLUTION 20-SAC-880824

Il est proposé par Christophe Jankowski et appuyé par Colette Martin

"Que le rapport de la Faculté des études supérieures et de la recherche soit reçu."

A la page 5, le programme MAP-LLB existe depuis février.

Est-il possible d'avoir une clarification concernant les articles arbitrés?

Selon le doyen, les éditeurs ne veulent pas dévoiler les critères, leur façon d'arbitrer. Nous accordons beaucoup d'importance à la classification.

Cent soixante-seize professeurs font partie de deux facultés. La double appartenance existe aussi dans d'autres universités où il y a une faculté des études supérieures et de la recherche.

Vote Pour 33 Contre 1 ADOPTÉ.

PAUSE: 15 h REPRISE: 15 h 15

Président: Suite aux remarques faites sur l'utilité des rapports, l'exercice se fait depuis de nombreuses années. Ces rapports me sont très utiles pour la préparation du rapport annuel. Nous avons soulevé la question au Bureau de direction du Sénat. Il faudra améliorer l'utilisation des rapports.

13.28 Faculté des sciences de l'éducation

(Voir l'annexe M)

Présentation: Omer Robichaud, doyen.

Il précise qu'il y a une correction à apporter au texte. A la page 2, il faut lire: Un comité spécial de la Faculté, de l'Éducation permanente et du Ministère propose...

RÉSOLUTION 21-SAC-880824

Il est proposé par Omer Robichaud et appuyé par Yvon Fontaine

"Que le rapport de la Faculté des sciences de l'éducation soit reçu."

Jean-Guy Rioux informe l'assemblée que l'ACELF prépare un colloque sur la formation des maîtres francophones.

Vote unanime ADOPTÉ.

13.29 École d'éducation physique et de loisir

(Voir l'annexe N)

Présentation: Vance Toner, directeur.

Monsieur Toner précise que les pages 7 et 8 sont des répétitions. Il faut donc les enlever.

RÉSOLUTION 22-SAC-880824

Il est proposé par Vance Toner et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le rapport de l'École d'éducation physique et de loisir soit reçu."

Est-ce qu'il y a des efforts de fait pour changer le poste de musique au Ceps, c'est-à-dire avoir un poste francophone au lieu d'un anglophone?

Selon le directeur, cela ne relève pas de l'École.

En page 3, on fait ressortir les difficultés rencontrées avec la trame horaire. La question se pose également à la Faculté des sciences de l'éducation. Les laboratoires, aux sciences, se terminent à 18 h; c'est un peu tard. pour les étudiants et étudiantes qui demeurent à 30 ou 40 kilomètres. Monsieur le Président fait remarquer que cette année une période de 40 minutes a été réservée pour le repas du midi.

Vote unanime ADOPTÉ.

13.30 Faculté des sciences et de génie

(Voir l'annexe O)

Présentation: Francis Weil, doyen.

Des corrections à la page 2 doivent être faites. Sous la rubrique: "Publications arbitrées en 1987" il faut lire: CH-BC: 19 au lieu de 8. Sous la rubrique "Subventions de recherche en 1987-88" il faut lire: CH-BC: CRSNG 33 240 au lieu de 23 240; MA-PH-IN: Autres: ajouter 60 000; Total: CRSNG 409 530\$ au lieu de 399 530\$ et Autres 172 954\$ au lieu de 112 954\$; Grand total: 836 707\$ au lieu de 766 707\$.

RÉSOLUTION 23-SAC-880824

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le rapport de la Faculté des sciences et de génie soit reçu."

Le Bibliothécaire en chef félicite le Doyen pour les annexes B et C. Pour un archiviste, il est important de connaître les conférences qui ont eu lieu. Il faudrait que toutes les facultés fassent de même.

Vote unanime ADOPTÉ.

13.31 École de génie

(Voir l'annexe P)

Présentation: Narendra Srivastava, directeur.

RÉSOLUTION 24-SAC-880824

Il est proposé par Narendra Srivastava et appuyé par Néré St-Amand

"Que le rapport de l'École de génie soit reçu."

A l'École de génie, le nombre d'étudiantes étant inférieur à celui des étudiants, le Directeur espère que le nouveau système de bourses, dont 50% est réservé aux femmes, viendra fermer l'écart.

Dix étudiants se sont inscrits au nouveau programme de génie mécanique. Trois professeurs ont été embauchés. Trois professeurs du programme de génie général prêteront main forte.

Vote unanime ADOPTÉ.

13.32 Faculté des sciences sociales

(Voir l'annexe Q)

Présentation: Léandre Desjardins, doyen.

Il précise que Martin LeBlanc a reçu la bourse Rhodes. Ce renseignement n'est pas dans le rapport.

RÉSOLUTION 25-SAC-880824

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Anne-Marie Arseneault "Que le rapport de la Faculté des sciences sociales soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.33 École de service social (Voir l'annexe R)

Présentation: Néré St-Amand, directeur.

RÉSOLUTION 26-SAC-880824

Il est proposé par Néré St-Amand et appuyé par Colette Martin "Que le rapport de l'École de service social soit reçu." Vote unanime

13.34 École des sciences forestières

(Voir l'annexe S)

Julian Barbalata, professeur, présente le rapport en l'absence de Roland G. LeBel.

ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 27-SAC-880824

Il est proposé par Julian Barbalata et appuyé par Claude Loiseau

"Que le rapport de l'École des sciences forestières soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.35 Faculté des arts

(Voir l'annexe T)

Maurice Rainville, vice-doyen, explique le rapport en l'absence de Fernand Arsenault.

Il précise qu'il y a une correction à la page 2, 2e ligne, premier cycle: 109. Il y a d'autres corrections, il les fera parvenir au Secrétaire général.

RÉSOLUTION 28-SAC-880824

Il est proposé par Mona Chamberlain et appuyé par Léandre Desjardins "Que le rapport de la Faculté des arts soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur le Président remercie Monsieur Rainville.

13.36 Bibliothèque Champlain

(Voir l'annexe U)

Présentation: Albert Lévesque, bibliothécaire en chef.

RÉSOLUTION 29-SAC-880824

Il est proposé par Albert Lévesque et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le rapport de la Bibliothèque Champlain soit reçu."

Il est intéressant de voir les achats de volumes. Mais on note une régression dans le nombre de volumes de langue française par rapport aux volumes de langue anglaise. Selon Monsieur Lévesque, l'on préconise l'achat de volumes de langue française: 55% sont de langue anglaise, 45% de langue française.

Monsieur le Président estime que le Bibliothécaire en chef mérite des félicitations pour la manière dont il a su assurer le service pendant la construction.

En ce qui a trait au système GEAC, des pourparlers sont en cours avec cinq bibliothèques de la Nouvelle-Écosse pour échanger avec elles banques de données et catalogues.

Vote unanime ADOPTÉ.

13.37 École de droit

(Voir l'annexe V)

Présentation: Yvon Fontaine, doyen.

RÉSOLUTION 30-SAC-880824

Il est proposé par Yvon Fontaine et appuyé par Omer Robichaud "Que le rapport de l'École de droit soit reçu."

Monsieur le Président: "Vous n'avez pas souligné que l'École fêtait son 10e anniversaire cette année".

Y a-t-il compatibilité entre le système informatisé de l'École et celui de la Bibliothèque Champlain? Selon le

Doyen, des discussions seront entamées dans un proche avenir afin de pouvoir arriver à se brancher sur le système de la bibliothèque centrale.

Vote unanime ADOPTÉ.

Dans les rapports, peu d'espace a été consacré à l'évaluation des programmes.

A quelle réunion le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche faitil son rapport annuel?

Selon le Président, il n'a pas de rapport annuel à faire, mais il a plusieurs rapports. Il fait rapport au Recteur. Il n'y a pas de renseignements perdus. Ce n'est pas dans la hiérarchie des choses.

L'enseignement et la recherche font partie du rapport de l'Université de Moncton.

Selon le Président, nous venons de prendre deux heures à passer les activités des centres, des facultés et des écoles. Il y a des efforts faits par les professeurs, les étudiants, les employés. Il y a là quantité de travail, mais aussi la qualité. Il faut être fier du travail accompli.

14. STATISTIQUES: ADMISSION-RÉADMISSION 1988-1989

(Voir l'annexe W)

Monsieur le Secrétaire explique les chiffres des admissionsréadmissions au 12 août 1988. Il présente ses projections au 09-15-88.

	INSCRI	PTIONS 1988	5-09	
	(Projecti	ons au 09-	15-88)	
CUM		3530 -	3570	
cus		275 -	285	
CUSLM		505 -	520	
		4310 -	4375	
			73/3	
	(Chiffres	réels au	09-15)	
	(Chiffres		09 - 15) 1985	1984
CUM		réels au		1984 3265
CUM	1987	réels au 1986	1985	
	1987 3470	réels au 1986 3454	1985 3420	3265
cus	1987 3470 279	réels au 1986 3454 266	1985 3420 289	3265 211

Est-ce que le nombre de départs augmente?

Selon le Responsable du recrutement, il y a très peu de départs au CUS et au CUSLM. Ici, il y a un va-et-vient plus grand. La concurrence est de plus en plus forte dans les écoles secondaires. Si on prend les 5 meilleurs étudiants de chacune des écoles francophones du Nouveau-Brunswick, 12 iront à l'Université d'Ottawa en 88-89. Depuis deux ans, l'Université d'Ottawa fait du recrutement au Nouveau-Brunswick. Elle offre systématiquement des bourses de 1000\$ et 1500\$ aux élèves ayant des moyennes supérieures à 85 et 90%.

Cette année l'Université de Moncton recevra six nouveaux boursiers de la Francophonie. Six des seize dossiers réservés aux universités hors Québec; ce n'est pas si mal. L'an dernier, l'Université de Moncton avait accueilli trois boursiers. Les bourses de la Francophonie se veulent le pendant des bourses du Commonwealth.

Par "nouveaux" il faut entendre ceux et celles qui ne fréquentaient pas le centre visé l'an dernier. Ce ne sont pas tous des étudiants et étudiantes de première année.

Le nombre d'étudiants et d'étudiantes de première année augmente-til d'année en année? Monsieur Long n'est pas en mesure de répondre séance tenante. Vérification sera faite.

15. DISTRIBUTION DES NOTES

(Voir l'annexe X)

Léonard J. LeBlanc explique.

RÉSOLUTION 31-SAC-880824

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Jean Ladouceur

"Que le document «Distribution des notes des étudiants des trois centres universitaires de l'Université de Moncton» soit reçu."

La moyenne pour les sciences forestières n'a pas été bien calculée. La correction sera faite.

Au Sénat, l'analyse d'année en année n'a pas été faite. Le VRER encourage les conseils de faculté à faire cette analyse pour voir la tendance qui se développe.

Selon le doyen Weil, il y a une différence significative entre la moyenne des cours de la Faculté des sciences de l'éducation par rapport à certaines autres facultés. Depuis l'année dernière il y a une contrainte à la Faculté des sciences de l'éducation concernant la réadmission dans un programme. On demande une moyenne plus élevée que dans les autres facultés. Certains étudiants ont une concentration dans ma Faculté et ils ont de la difficulté à maintenir la moyenne de la Faculté des sciences de l'éducation. Il me

semble que le nombre d'étudiants au BEd avec concentration en mathématique est trop bas. On décourage les personnes qui pourraient enseigner les sciences au secondaire.

Il faut être prudent dans l'interprétation de la moyenne de tous les étudiants qui ont pris des cours d'une matière. Il y a aussi des cours de services.

Vote unanime ADOPTÉ.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Lettre de Gilberte Couturier-LeBlanc

Le Secrétaire fait lecture des deux recommandations.

"Que l'Université de Moncton se penche, par l'entremise d'un comité permanent du Sénat, sur la priorité de se vouloir futuriste et surtout de l'être à tout moment".

"Que les professeur(e)s de l'Université de Moncton soient encouragé(e)s, par le truchement de travail en petits groupes avec l'aide d'un animateur ou d'une animatrice, à développer des stratégies et des méthodes pédagogiques appropriées pour transmettre leur contenu".

En ce qui concerne la deuxième recommandation, nous avons un colloque sur la pédagogie universitaire qui se déroule présentement.

Pour ce qui est de la première recommandation, il y aura un colloque en novembre sur "L'Université à l'aube de l'an 2000". On peut lui donner comme réponse que des choses se font dans ce domaine.

Ces deux recommandations donnent un message. J'ai observé des commentaires de parents qui ne savent pas ce qui existe à l'Université de Moncton; il n'y a rien qui rend nos programmes visibles.

Les conseillers d'orientation ont reçu des plaintes de nos étudiants de première année. Il y a du travail à faire à l'Université de Moncton. Je ne crois pas qu'on réponde à l'inquiétude exprimée que de l'envoyer au colloque. Tous ne vont pas au colloque. C'est une préoccupation qu'il faut prendre au sérieux. Il faut de la vigilance concernant l'encadrement des étudiants de première année.

15.2 Librairie acadienne

Quels sont les objectifs et le rôle de la Librairie Acadienne et de ses succursales?

D'après le Vice-recteur à l'administration, le rôle des trois librairies est de satisfaire les besoins pédagogiques des étudiants et des professeurs. Pour ce qui est de la Librairie Acadienne de la Place Champlain, c'est pour avoir une présence francophone dans la ville de Moncton et c'est aussi pour initier les jeunes à lire en français. C'est un service au public.

Un membre demande qu'on mette à l'ordre du jour de la prochaine réunion: «Librairie universitaire à l'Université de Moncton, son rôle».

"Lors d'une prochaine réunion, on pourra revenir", de dire le Président.

17. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 9 novembre à 9 h. Il faudra prévoir une journée et demie.

20. CLOTURE

Contresigné le ___

RÉSOLUTION 31-SAC-880824

Il est proposé par Ronald Pettigrew

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 17 h 25.

Louis-Philippe Blanchard Président

n

Gilles Long, secrétaire